

Développement communautaire

- Le 21 mars 1995, le Prix littéraire franco-ténois a été lancé par la Fondation franco-ténoise. Ce concours vise à encourager toutes les formes de littérature portant sur le Nord canadien (ex. poésie, essai, conte, récit). Parmi les dix prix remis figurent des séjours dans un camp d'été littéraire pour les jeunes, un séjour au Camp littéraire Félix-Leclerc, une visite au Salon du livre de Montréal, des livres, etc.
- Dans le but d'améliorer les communications avec ses membres, la Fédération franco-ténoise s'est dotée d'un bulletin de liaison interne.

Promotion

- La Semaine de la francophonie a été célébrée par tous les francophones des Territoires du Nord-Ouest. À Iqualuit, par exemple, on a présenté un festival de films francophones, et à Yellowknife, tous les élèves de l'École Allain-St-Cyr sont allés à la cabane à sucre et ont eu droit à une excursion en traîneau à chiens.

B. Sur la scène nationale

1. Collaboration fédérale-provinciale

- À l'instigation du gouvernement du Nouveau-Brunswick, une première rencontre fédérale-provinciale/territoriale des ministres responsables des langues officielles et des services à la minorité de langue officielle a eu lieu les 15 et 16 août 1994, à Moncton, dans le cadre du Congrès mondial acadien. Cette rencontre a permis de jeter les bases d'un forum permanent qui contribuera à un partage d'information et d'expertise en matière de services dans la langue de la minorité. Les travaux de ce forum pourront également guider le ministère du Patrimoine canadien dans la conclusion d'ententes avec les gouvernements provinciaux et territoriaux en cette matière. En favorisant la création de ce forum et en participant à la collaboration multilatérale, le gouvernement fédéral cherche à multiplier les retombées positives de ses efforts de promotion auprès des provinces.
- Les négociations avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) en vue de la conclusion d'un nouveau protocole multilatéral sur les langues officielles dans l'enseignement se sont poursuivies en 1994-1995. Ce protocole, échu depuis 1993, établit les conditions régissant l'appui du gouvernement fédéral aux provinces et territoires pour le maintien et le développement des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde. L'absence de protocole multilatéral n'a toutefois pas empêché la prestation du programme. Depuis 1993, le Ministère a conclu des ententes bilatérales annuelles qui lui permettent de poursuivre son appui aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

2. Développement communautaire et collaboration avec les organismes francophones nationaux

De nombreuses activités d'envergure nationale ont été réalisées, en 1994-1995, avec l'appui du ministère du Patrimoine canadien, par l'ensemble des organismes nationaux oeuvrant à l'avancement de la francophonie canadienne. Voici plusieurs exemples de ces réalisations, présentés par grand secteur d'activité :

Associations et stratégies

- Le 25 janvier 1995 a marqué l'ouverture officielle de la Place de la francophonie à Ottawa, édifice qui regroupe sous un même toit cinq organismes désireux de consolider leurs opérations. Ces organismes sont : la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, la Fédération culturelle canadienne-française, la Fédération de la jeunesse canadienne-française, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et le Conseil canadien de la coopération.
- À une époque où il faut constamment rajuster le tir et s'adapter au changement, de nombreuses activités de formation ont eu lieu pour les bénévoles et permanents des associations, entre autres dans le domaine de la gestion des médias. Des stages de formation ont été dispensés par la Commission nationale des parents francophones, notamment aux conseillers scolaires et aux intervenants du secteur préscolaire. Des organismes se sont dotés d'une nouvelle planification stratégique, notamment la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, et d'autres, comme l'Assemblée des aînées et aînés francophones du Canada, se sont consacrés à leur développement organisationnel.
- Les organismes ont été très actifs dans leurs activités de représentation. Entre autres, ils

ont déposé nombre de mémoires sur divers dossiers : inforoute (Fédération des communautés francophones et acadienne et Fédération de la jeunesse canadienne-française), Société Radio-Canada (Fédération des communautés francophones et acadienne et Regroupement des arts médiatiques), perfectionnement des ressources humaines et plusieurs autres.

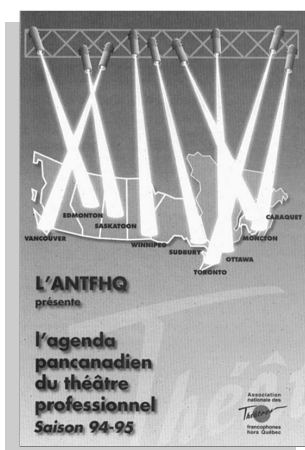
Éducation

- Le module d'expertise de la Commission nationale des parents francophones a produit cette année six avis juridiques sur la gestion scolaire à l'intention de quatre composantes provinciales. Ce module d'expertise a pour mandat de conseiller la Commission sur le suivi à apporter aux décisions de la Cour suprême et sur les stratégies de négociation à favoriser.
- La Commission nationale des parents francophones a entrepris une étude sur les enfants surdoués afin de sensibiliser les parents et les professeurs au fait que ces enfants peuvent devenir des décrocheurs et d'identifier des solutions (par exemple, des centres d'excellence).
- La Fédération de la jeunesse canadienne-française a produit un répertoire regroupant plus de 300 nouvelles bourses d'études nationales et provinciales. Elle a également mis à jour son Répertoire des programmes d'études postsecondaires et a constitué un guide sur le fonctionnement des conseils étudiants.
- Le Réseau national d'Action Éducation Femmes a mené le projet intitulé *Vers l'équité en éducation physique : partenariat et création d'un milieu non sexiste pour les jeunes francophones* afin d'identifier des stratégies pour créer un environnement non

sexiste dans les cours d'éducation physique. Pour réaliser le projet, le Réseau a tenu une ronde de consultations provinciales suivie d'une concertation nationale, en plus de produire une trousse d'information sur l'équité.

- Le Réseau a également tenu la Semaine nationale de l'éducation des femmes francophones, du 23 au 30 octobre 1994, sous le thème *L'Éducation, l'avenir au coeur du présent*.

Culture



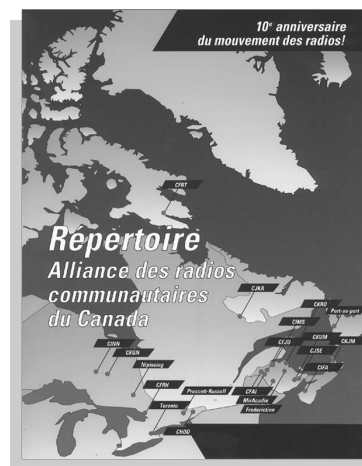
- L'Association nationale des théâtres francophones hors Québec a produit la deuxième édition de l'Agenda pancanadien du théâtre professionnel qui met en valeur les quelque 30 pièces de théâtre produites par ses 12 troupes membres.

- En 1994-1995, les théâtres ont joué un rôle clé en milieu scolaire. Ils ont présenté 455 représentations dans 372 écoles et ont rejoint 80 664 élèves. De plus, 33 troupes scolaires ont participé à trois festivals organisés par les théâtres professionnels (850 élèves ont participé à 47 spectacles).
- La Fédération culturelle canadienne-française, grâce à son service Coup de pouce, contribue au développement culturel, communautaire et artistique des francophones en offrant une certaine contribution financière ou des dons de services à des organismes oeuvrant dans ces domaines. Elle encourage aussi la diversification du financement, la concertation et l'échange d'information entre intervenants de différentes régions du pays.

- Le Regroupement des éditeurs canadiens de langue française a organisé la deuxième Quinzaine promotionnelle des littératures d'expression française pour faire la promotion de 19 titres, avec la participation de près de 50 librairies.

Communications et Radio communautaire

- En 1994-1995, l'Association de la presse francophone a lancé un nouveau programme de journalistes coopérants canadiens. Ce programme permet à de jeunes finissants en communications et en journalisme des collèges et universités de se trouver un emploi après leurs études dans des journaux membres de l'Association.
- Afin de faciliter la vente locale et nationale de publicité et de favoriser l'autosuffisance de ses membres, l'Association de la presse francophone a entrepris de dresser le profil des lecteurs des journaux membres.
- L'Alliance des radios communautaires du Canada a entrepris une étude semblable pour mieux connaître l'auditoire des radios et ainsi mieux orienter la programmation.



- À l'occasion du dixième anniversaire du mouvement des radios communautaires, l'Alliance des radios communautaires du Canada a également produit un répertoire des radios communautaires au pays pour en promouvoir l'existence et les aider à recueillir des fonds publicitaires.

- L'Alliance des radios communautaires du Canada a amélioré son équipement de radios mobiles pour mieux servir ses membres. En effet, cet équipement, qui sert à des diffusions de courte durée, constitue un outil par excellence de collecte de fonds pour les radios en développement.

Inforoute

- En février 1995, l'Association de la presse francophone a entrepris un projet de raccordement entre ses journaux et son bureau national par l'entremise du réseau Internet. Un premier essai, visant à relier le journal *La Liberté* du Manitoba à l'Association, a démontré qu'Internet constitue vraiment la voie de l'avenir.
- En 1994-1995, la Fédération culturelle canadienne-française a établi les bases d'une collaboration avec le Village électronique francophone pour assurer la présence de la francophonie canadienne sur l'inforoute. La Fédération développera des contenus culturels et assurera la liaison avec les membres du réseau associatif de la francophonie canadienne.
- Pour l'Alliance des radios communautaires du Canada, un premier pas vers l'inforoute a été d'installer un système de communication dans sept radios pour leur permettre de communiquer par courrier électronique, d'avoir accès à un babillard et de tenir des conférences. L'Alliance a également entrepris une étude pour déterminer l'équipement nécessaire pour soutenir un service de nouvelles, d'échange d'émissions et de formation à distance.

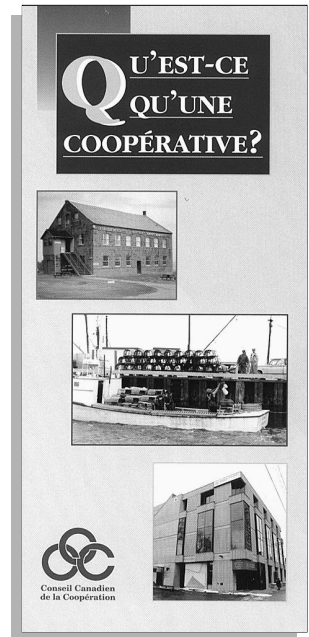
Depuis le 31 mars 1995

Un colloque sur l'inforoute, organisé par le ministère du Patrimoine canadien en juin 1995, a aidé à sensibiliser nombre d'intéressés aux possibilités que présente ce mode d'information.

Beaucoup de progrès a été réalisé dans ce dossier. Plusieurs organismes nationaux «navi-guents» maintenant sur l'inforoute et d'autres se préparent à le faire.

Économie

- Par suite du Sommet économique franco-phonie national de 1993, le Comité d'adaptation des ressources humaines de la francophonie canadienne, parrainé par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et le Conseil canadien de la coopération, a vu le jour. Son mandat est d'élaborer un plan directeur en formation professionnelle et en adaptation de la main-d'oeuvre, lequel devrait être prêt dans un proche avenir.



- Le Conseil canadien de la coopération assurait la présidence et les services de secrétariat de la Table de concertation sur le développement économique, à laquelle siégeaient des organismes nationaux de tous les secteurs. Le mandat de cette Table est d'élaborer des pistes d'action concrètes pour donner suite au Sommet économique national. En 1994-1995, ses travaux ont porté sur la promotion de l'entrepreneuriat, la formation professionnelle et l'inforoute.
- Pour souligner l'année de l'éducation coopérative, le Conseil canadien de la coopération a mené plusieurs activités de promotion, notamment auprès de la jeunesse. Il a incité plusieurs coopératives francophones à offrir aux jeunes un apprentissage pratique des principes et des valeurs du mouvement coopératif et à les sensibiliser à l'importance du développement communautaire.
- Le Conseil canadien de la coopération, dans le cadre de ses activités de promotion, a également produit une brochure mettant en

valeur les principes de la coopération et la création de coopératives.

- Comme la Fédération de la jeunesse canadienne-française a choisi d'accorder la priorité au dossier de l'entrepreneuriat chez les

jeunes, elle a décidé d'offrir deux Prix Entrepreneuriat Jeunesse. Le premier vise à reconnaître l'esprit d'entrepreneuriat d'un jeune ayant déjà établi son entreprise, et le deuxième sert à encourager un jeune à l'étape de la planification de son entreprise.

3. Promotion et dialogue

En plus de favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophone qui vivent en situation minoritaire, le Ministère cherche à promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne. Le caractère bilingue du Canada est un élément fondamental de notre identité nationale. En partenariat avec des organismes oeuvrant dans différents milieux, nous faisons valoir les avantages et les retombées de la dualité linguistique chez nous et à l'étranger, nous aidons les organismes bénévoles à refléter cette caractéristique dans leurs activités et nous encourageons les activités qui favorisent la compréhension mutuelle entre les francophones et les anglophones.

Pour ce faire, le message véhiculé en matière de langues officielles se greffera de plus en plus à d'autres, afin de le rendre accessible à un plus grand nombre de personnes. Rejoindre les Canadiens et les Canadiennes de tous les milieux (éducatif, sportif, culturel, etc.) constitue un élément clé de la stratégie de promotion que nous voulons mettre en place. Par exemple, le Ministère collabore avec les bureaux national et régionaux de *Canadian Parents for French* pour accroître l'accès à l'enseignement de la langue seconde et promouvoir la dualité linguistique partout au Canada.

Il a été possible de mettre en valeur l'expertise canadienne en matière d'enseignement des langues secondes à l'étranger grâce à la participation d'experts canadiens dans différents forums internationaux au sein du Conseil de l'Europe. Ces échanges ont permis de con-

firmer le rôle de chef de file du Canada et ont suscité des collaborations avec d'autres pays participants.

Depuis le 31 mars 1995

Un plan d'action a été élaboré afin d'insérer les langues officielles dans les grandes initiatives stratégiques du gouvernement en matière de tourisme et de promotion de l'éducation sur la scène internationale.

Un certain nombre d'activités visant à promouvoir la dualité linguistique ont eu lieu au cours de l'année, à l'administration centrale et dans les régions. Il y a eu notamment des concours et des expositions, on a produit et diffusé divers types de documents, et on a organisé des activités destinées à promouvoir de façon spéciale l'enseignement dans leur langue aux minorités ou l'enseignement de la langue seconde, ou encore le développement culturel des communautés vivant en situation minoritaire. On trouve ci-après la description de quelques-unes de ces activités, parmi les principales. Les activités de nature régionale sont décrites aux pages 20 et suivantes, sous la rubrique «Sur la scène régionale».

Semaine nationale de la Francophonie

Pour la troisième année consécutive, le Ministère a participé activement à la célébration de la Semaine nationale de la francophonie. Cette manifestation, qui s'est déroulée du 20 au 26 mars 1995, est coordonnée par l'Association canadienne d'éducation de langue française. Cette Semaine vise à pro-



mouvoir la vitalité et l'usage du français, et favorise la discussion et les échanges d'idées entre les divers secteurs de la communauté francophone du Canada concernant leurs réalisations. Le thème de la Semaine de 1995, «La diversité ethnoculturelle au sein de la communauté francophone du Canada», a été choisi afin de rendre hommage aux Canadiens de cultures et d'origines diverses qui ont en commun le français comme langue d'usage. Le ministre du

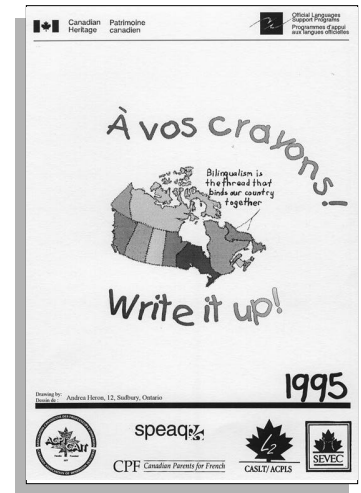
Patrimoine canadien a invité ses collègues du Cabinet fédéral à prendre part aux activités de leurs ministères respectifs. Du matériel conçu pour la promotion de la Semaine a aussi été distribué aux bureaux régionaux du gouvernement fédéral.

Le 20 mars, Journée internationale de la francophonie, une cérémonie officielle s'est déroulée sur la colline du Parlement, à laquelle participaient le Premier ministre, les présidents de la Chambre des communes et du Sénat, le ministre du Patrimoine canadien, ainsi que plusieurs autres ministres fédéraux, et au cours de laquelle des *prix de la Francophonie*, canadiens et internationaux, ont été attribués dans les domaines de l'éducation, de l'informatique et de l'alphabétisation. Par ailleurs, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a organisé, dans le foyer de l'immeuble abritant le siège administratif du ministère du Patrimoine canadien, une exposition dans le cadre de laquelle des représentants de TV5, de l'Association canadienne d'éducation de langue française et de la Banque internationale d'information des États

francophones, ainsi que du personnel de la bibliothèque ministérielle et du programme du Multiculturalisme, étaient sur place pour répondre aux questions.

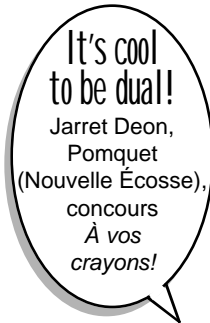
CONCOURS À vos crayons!

L'édition 1995 du concours *À vos crayons!*, s'adressant aux écoliers âgés de 10 à 13 ans qui sont inscrits dans des classes d'apprentissage de la deuxième langue officielle, a connu un succès sans précédent. Avec la précieuse collaboration de *Canadian Parents for French*, de l'Association canadienne des professeurs d'immersion, de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, de la Société éducative de



visites et d'échanges au Canada, ainsi que de la Société pour la promotion de l'anglais langue seconde au Québec, le ministère du Patrimoine canadien a supervisé ce troisième concours annuel de composition.

Cette année, on a demandé aux concurrents de toutes les régions du Canada d'écrire au très honorable Jean Chrétien, Premier ministre du Canada, afin de lui parler de l'importance du français et de l'anglais dans notre pays, et de lui dire pourquoi ils sont fiers de connaître les deux langues officielles du Canada. Ils devaient créer un slogan exprimant la satisfaction qu'on éprouve lorsqu'on sait parler le français et l'anglais.



Les 4 200 écoliers qui ont écrit à M. Chrétien ont semblé y prendre beaucoup de plaisir, et lui ont exprimé avec conviction leurs vues touchant les deux langues officielles du Canada. Plusieurs thèmes sont revenus fréquemment dans leurs lettres :

- l'unité canadienne est essentielle;
- gardez le Québec dans le Canada;
- continuez à soutenir financièrement l'étude de la langue seconde;
- l'étude d'une deuxième langue rend les gens plus ouverts aux autres cultures.



Cette année encore, 100 prix ont été attribués. Les quatre concurrents ayant remporté un premier prix, respectivement de l'Ontario, de l'Alberta, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ont reçu des lecteurs de disques compacts stéréo; les gagnants des deuxième, troisième et quatrième prix ont eu, respectivement, des baladeurs, des sacs à dos et des «tee-shirts». Tous ceux et celles qui ont participé au concours ont reçu une lettre personnelle signée par le Premier ministre.

Les slogans récoltés dans le cadre du concours de cette année seront reproduits dans divers documents promotionnels du ministère du Patrimoine canadien, ainsi que dans ceux des associations qui étaient nos partenaires. Un autre concours est prévu pour l'an prochain.

Dictée P.G.L. et Dictée des Amériques

- La Dictée P.G.L., initiative de la Fondation Paul Gérin-Lajoie qui remonte à cinq ans, comporte une série d'activités s'échelonnant de novembre à mai. Elle permet aux élèves des écoles primaires francophones, ainsi qu'aux écoliers qui fréquentent les classes d'immersion, d'améliorer leur connaissance du français par des moyens intéressants et

amusants, tout en développant chez eux la conscience des questions environnementales, et elle les incite au partage et à la solidarité avec les enfants des pays du tiers monde. L'une des activités consiste en un grand concours de dictée française qui rassemble des jeunes du Canada, de la Louisiane et du Sénégal, et qui s'achève en mai par une finale télévisée. Grâce à la contribution du Ministère, plus de 106 000 élèves de 643 écoles de toutes les provinces ont pris part au concours. Pour la première fois, on a imprimé des dépliants en anglais pour faire la promotion du concours auprès de la majorité anglophone.

- Le Ministère a aussi participé à la deuxième édition annuelle de la Dictée des Amériques, concours international de dictée française qui remporte un grand succès, aide à promouvoir l'usage du français et contribue au renforcement de l'influence de cette langue sur la scène mondiale.



Les quelque 60 000 concurrents qui ont pris part au concours venaient de neuf des provinces et territoires du Canada, ainsi que des États-Unis, de l'Amérique latine, de l'Europe et de l'Afrique. Notons avec intérêt que, parmi les cinq grands champions, se trouvaient deux Canadiens, venus du Manitoba et du Québec. L'un des juges, lors de la finale télévisée à l'Université de Montréal, était Hélène Cormier de la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles. À cette occasion, le Ministère avait installé un stand dans le foyer de l'université, où était affiché un

message du ministre du Patrimoine canadien adressant ses meilleurs voeux aux finalistes et aux champions de la Dictée des Amériques.

275-Info

Cette série de neuf émissions radiophoniques d'affaires publiques, s'adressant aux jeunes francophones de six à douze ans, partout au pays, a été diffusée à raison d'une par mois entre octobre 1994 et juin 1995, sur la chaîne radio française de la Société Radio-Canada, en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation de langue française. Elle a été produite conjointement avec *275-ALLÔ*, une tribune téléphonique quotidienne populaire auprès des enfants.

Chacune des émissions a été préparée dans une école, par des écoliers intéressés par le projet. Des thèmes très variés ont été traités, comme les droits des enfants, les Jeux du Canada, le cinéma, la Francophonie, les relations entre francophones et anglophones, les peuples autochtones, les arts et la culture. Des élèves de quelque 60 écoles françaises et d'immersion en français réparties à travers le pays ont participé avec enthousiasme au développement de ces thèmes, et exprimé leurs vues à la radio, dans une grande diversité d'accents régionaux.

La série *275-INFO* a reçu un excellent accueil, non seulement des élèves mais aussi des écoles participantes. L'auditoire comptait un grand nombre d'enseignants et de parents d'élèves, ainsi que d'autres membres de leurs familles et leurs amis. Pour la dernière émission, on avait invité des enfants des dix provinces et des deux territoires à vanter les mérites de leur coin de pays comme un endroit agréable où passer ses vacances d'été.

Depuis le 31 mars 1995

L'émission *275-Info* a été choisie, à l'automne de 1995, parmi 55 candidatures de provenance du monde entier, comme gagnante du grand prix de la *Asia-Pacific Broadcasting Union*, dans la catégorie «émissions pour enfants».

Matériel de promotion

Outre les activités signalées ci-dessus pour la promotion des langues officielles, au cours de l'exercice 1994-1995, le ministère du Patrimoine canadien a produit et diffusé du matériel de promotion comprenant des publications, des fiches documentaires, des dépliants et des documents de travail. Plusieurs de ces articles ont été réalisés avec la participation d'autres organisations. On en trouvera la liste complète à l'annexe A («Publications») à la page 50.

Échanges et séjours linguistiques

Le Programme de bourses pour les cours d'été de langues et le Programme de moniteurs de langues officielles remportent tous deux un grand succès. Ils visent à donner aux jeunes Canadiens et Canadiennes l'occasion d'apprendre le français ou l'anglais langue seconde ou, dans le cas des minorités francophones, de perfectionner leur langue maternelle. Ces programmes sont administrés par les ministères de l'Éducation des gouvernements provinciaux et territoriaux, en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Leur popularité est telle que, chaque année, le nombre d'inscriptions dépasse largement celui des places disponibles.

- En 1994-1995, grâce au Programme de bourses pour les cours d'été de langues, 6 200 jeunes ont suivi pendant cinq semaines des cours d'immersion dans une quarantaine de collèges et d'universités partout au Canada. Les boursiers reçoivent une formation bien structurée et participent à de nombreuses activités culturelles après les heures de cours. Ils sont logés dans les résidences des collèges et des universités ou dans des maisons privées, de sorte que leur apprentissage demeure intensif pendant les cinq semaines.

- D'autres bourses sont accordées à des étudiants de niveau postsecondaire pour qu'ils



Étudiants apprenant la langue seconde avec une monitrice.

travaillent, à temps partiel, comme moniteurs (langue seconde ou langue de la minorité) dans le cadre du Programme de moniteurs de langues officielles. Un autre volet du programme permet

également à des moniteurs de travailler à temps plein dans les collectivités rurales ou semi-urbaines. En 1994-1995, près de 1 000 étudiants ont participé au programme.

Les moniteurs travaillent dans les établissements d'enseignement pendant huit mois dans le cas des moniteurs à temps partiel, et pendant neuf mois dans le cas des moniteurs à temps plein. Les moniteurs se voient confier diverses tâches qui, conjuguées au fait qu'ils participent à la vie quotidienne de la collectivité, leur permettent d'approfondir la connaissance de leur langue maternelle ou de leur langue seconde.

Collaboration avec le secteur bénévole

Notre pays compte des centaines d'organisations bénévoles qui tiennent à ce que leurs services soient offerts à leurs membres dans les deux langues officielles, et veulent aussi communiquer de façon plus efficace avec le grand public. Le Ministère verse à ces organisations des subventions pouvant s'élever à la moitié des coûts des services de traduction et d'interprétation lors de colloques, de réunions et d'autres rassemblements importants. Le Ministère prend également en considération les projets des organisations désireuses de développer leur capacité de services dans les deux langues officielles.

Soutien financier

- Le Ministère fait toujours face à une demande très forte d'aide financière visant la prestation de services dans les deux langues officielles. Cette année, quelque 200 associations ont reçu de l'aide pour organiser, partout au Canada, d'importantes activités dans les deux langues officielles.
- En dépit des compressions budgétaires, le programme a également pu continuer à dispenser de l'aide à certains groupes pour établir de façon permanente dans leur organisation des services dans les deux langues officielles. Soixante-cinq groupes sont ainsi engagés dans des programmes échelonnés sur trois à cinq ans en vue d'atteindre cet objectif.

Élaboration d'outils

Afin de permettre au plus grand nombre possible de groupes de profiter de l'expérience acquise par les conseillers et par les bénéficiaires du Programme d'aide à l'implantation de services dans les deux langues officielles, on a conçu l'idée de produire un guide pratique touchant la gestion de services de ce type. La recherche est maintenant terminée, et le guide devrait paraître dans un proche avenir. On y trouvera en particulier de l'information sur les stratégies à employer, sur l'établissement d'un budget de services dans les deux langues officielles, ainsi que des modèles de services bilingues.

“ Nous apprécions beaucoup l'appui que le ministère du Patrimoine canadien nous a accordé. Cette année, nous avons réussi à créer un climat favorable au changement à l'intérieur de notre organisation, tant au niveau national qu'au niveau régional. Nous croyons maintenant être en mesure d'améliorer de façon constante les services que nous offrons à nos membres appartenant à l'un et l'autre groupe de langue officielle.”

Extrait d'une lettre de M. Eric Burton,
coordonnateur du développement régional,
Boys and Girls Clubs of Canada